



PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Octobre 2021

DOSSIER

FRANCE RELANCE EN CORREZE



SOMMAIRE

ÉDITOS	p.4
FRANCE RELANCE EN CORRÈZE	p.5
ÉCOLOGIE	p.6
VERDISSEMENT DU PARC AUTOMOBILE : BONUS ÉCOLOGIQUE ET PRIME À LA CONVERSION	p.6
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS	p.6
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT	p.7
TRANSITION AGRICOLE	p.7
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	p.7
RÉHABILITATION DES FRICHES	p.8
PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	p.8
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	p.6
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	p.8
COMPÉTITIVITÉ	p.9
ALLÈGEMENT DE LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES	p.9
SOUTIEN AUX TPE/PME	p.9
SOUTIEN À L'INDUSTRIE ET À L'INNOVATION	p.10
SOUTIEN À LA CULTURE ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE	p.11
COHÉSION	p.12
EMPLOI ET INSERTION DES JEUNES	p.12

EMPLOI ET INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	p.12
RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE	p.12
SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS LOCALES	p.12
SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	p.13

« Pour surmonter la crise la plus importante de notre Histoire moderne, pour éviter que ne s’installe le cancer du chômage de masse dont hélas, notre pays a trop longtemps souffert, nous décidons aujourd’hui d’investir massivement. **100 milliards, dont 40 milliards sont issus de financements obtenus auprès de l’Union européenne**, sont directement injectés dans l’économie. C’est un montant inédit qui, rapporté à notre richesse nationale, fait du plan français l’un des plus ambitieux. »

« **La France de 2030 devra être plus verte, plus respectueuse du climat.** C’est pourquoi France Relance vise à accélérer la conversion écologique de notre économie et de notre tissu productif. [...] **La France de 2030 devra être plus indépendante, plus compétitive, plus attractive.** Il s’agit de ne plus dépendre des autres pour les biens essentiels, de ne plus risquer des ruptures d’approvisionnements critiques. Il s’agit de produire et de créer des emplois en France : avec France Relance, notre Nation reprend son destin économique en main. [...] **La France de 2030 enfin devra pouvoir compter sur des femmes et des hommes bien formés.** France Relance investit donc massivement dans ce qui fait la richesse de notre Nation : l’humain. Plans de maintien de compétence pour ne pas perdre les savoir-faire dans les entreprises qui traversent des difficultés passagères, nouvelles formations pour les jeunes dans les secteurs d’avenir, programmes d’insertion par l’activité économique ou associative : France Relance, c’est un projet pour les Françaises et les Français.



Emmanuel MACRON
Président de la République

« C’est avec une méthode nouvelle que nous prenons, ensemble et à bras le corps, cette crise. Avec une obsession en tête et **une priorité absolue : la lutte contre le chômage et la préservation de l’emploi en France.** C’est aussi à cette France des territoires, à cette France de la proximité que nous devons impérativement faire confiance, car c’est elle qui détient en large part les leviers du sursaut collectif. Les territoires, c’est la vie des gens. Libérer les territoires, c’est libérer les énergies. C’est faire le pari de l’intelligence collective. **Nous devons réarmer nos territoires, nous devons investir dans nos territoires, nous devons nous appuyer sur nos territoires.** C’est l’objet de la relance. »

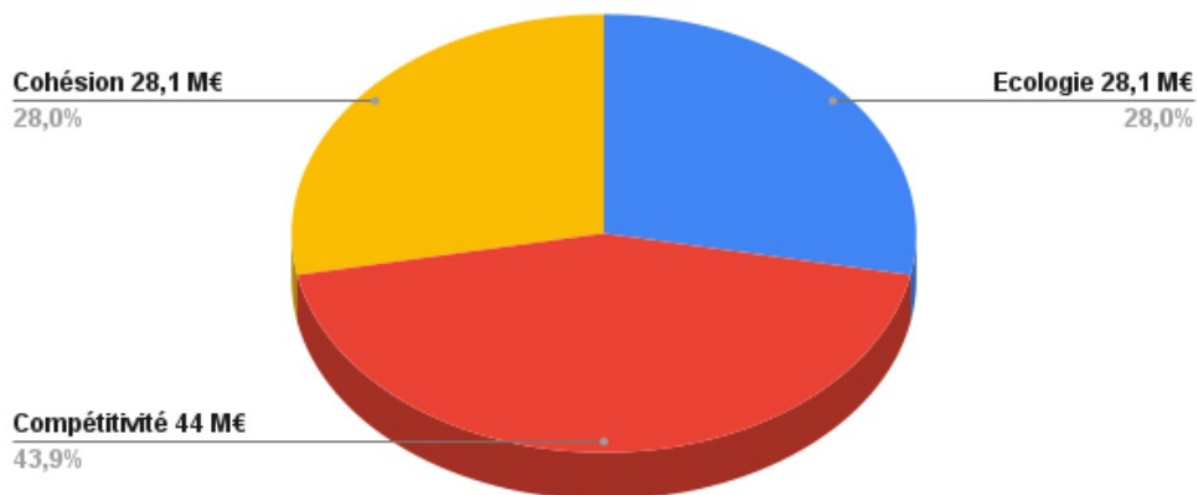


Jean CASTEX
Premier Ministre

FRANCE RELANCE EN CORRÈZE

En Corrèze, plus de 100 M€ ont été investis pour la relance depuis septembre 2020.

Répartition des crédits par volets du plan (M€)



ÉCOLOGIE

VERDISSEMENT DU PARC AUTOMOBILE : BONUS ÉCOLOGIQUE ET PRIME À LA CONVERSION

Le bonus écologique est une aide d'un montant maximum de 7.000€ pour l'achat :

- d'un véhicule électrique neuf ou d'occasion ;
- d'un véhicule hybride rechargeable neuf.

Il existe également un bonus jusqu'à 50.000€ pour l'achat d'un poids lourd, autobus ou autocar électrique ou hydrogène neuf.

La prime à la conversion aide tous les Français, particuliers ou professionnels, à acheter un véhicule neuf ou d'occasion en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule. Il est possible de bénéficier jusqu'à 3.000€ pour l'achat d'un véhicule thermique neuf ou d'occasion et jusqu'à 5.000€ pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable neuf ou d'occasion.

En Corrèze, plus de 1.400 bonus écologiques et primes à la conversion automobile ont été accordés depuis juillet 2020.

RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS

Le dispositif **MaPrimeRénov'** est ouvert depuis 2021 à **tous les propriétaires occupants**, quel que soit leur niveau de revenus, aux **propriétaires bailleurs** (depuis le 1^{er} juillet 2021) et aux **syndicats de copropriétaires**. Le montant de la prime est calculé en fonction du revenu des ménages et des travaux effectués. Les ménages sont incités à effectuer des rénovations de qualité, avec la création de bonus et d'aides complémentaires :

- Forfait rénovation globale : 3.500€ à 7.000€ selon le niveau de revenu des ménages
- Bonus "sortie de passoire thermique" : 500€ à 1.500€
- Bonus "atteinte d'un niveau de performance basse consommation" : 500€ à 1.500€

En Corrèze, 2.254 foyers ont bénéficié de MaPrimeRénov', pour un montant de subvention de plus de 7M€

A ce dispositif s'ajoutent les opérations de **rénovation énergétique des logements sociaux**. Par exemple, un **immeuble de 40 logements** appartenant au bailleur social Egletons Habitat, un **immeuble de 20 logements** appartenant au bailleur social Polygone à Brive et un **immeuble de 10 logements** appartenant au bailleur social Corrèze Habitat à Tulle, sont en cours de restructuration pour un montant total d'opération de **770 000 €**, ce qui permettra d'assurer de meilleures conditions de vie à des foyers modestes et d'améliorer les performances énergétiques de ces logements.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT

23 projets ont été retenus en Corrèze pour un montant total de 5 M€. Ils concernent aussi bien les **bâtiments de l'Etat** (rénovation thermique des locaux de l'Ecole de Gendarmerie de Tulle pour **2,2 M€** et des commissariats de police de Brive et Tulle pour **40 000 €**, renouvellement des huisseries et remplacement des chaudières de la préfecture à Tulle et des sous-préfectures à Brive et Ussel pour **211 133 €**, installation

de bornes électriques à l'AFPA à Egletons pour **33 000 €**) que des **bâtiments de l'Université de Limoges implantés à Brive** (rénovation thermique des locaux d'enseignements pour **2,1 M€**).

Tous les travaux devront être rapidement effectués et terminés avant fin 2023 afin de relancer l'économie locale. Les porteurs de projets sont sensibilisés pour faciliter l'accès à cette commande aux petites et moyennes entreprises locales du BTP.

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS VERTES

En Corrèze, la **modernisation des infrastructures ferroviaires** contribuera au désenclavement durable du département en mobilisant **3,9 M€** au profit d'investissements sur les petites lignes (par exemple la ligne Brive-Tulle-Ussel) et sur les lignes interdépartementales (notamment les lignes Nexon-Brive et Périgueux-Niversac-Brive).

Ces infrastructures modernisées amélioreront par ailleurs les trajets quotidiens des usagers du train en Corrèze.

TRANSITION AGRICOLE

France Relance, c'est un soutien fort à l'agriculture afin d'accompagner les exploitants agricoles dans la transition agro-écologique et renforcer leur compétitivité.

En Corrèze :

- **191 projets d'investissements dans les exploitations agricoles ont été déposés via le dispositif « Pro-téines végétales » de FranceAgriMer pour un montant total de 2,4 M€.**
- **190 projets d'investissements dans les exploitations agricoles ont été déposés via le dispositif « Agroéquipements » de FranceAgriMer pour un montant total de 1,7 M€.**
- **32 projets d'investissements dans les exploitations agricoles ont été déposés via le dispositif « Aléas climatiques et projet eau collectif » de FranceAgriMer pour un montant total de 208 699 €.**
- **5 projets d'investissements dans les exploitations agricoles ont été déposés via le dispositif « Biosé-curité - Bien-être animal » de FranceAgriMer pour un montant total de 194 663 €.**
- **2 projets d'investissements portés par la Chambre d'Agriculture et le Parc naturel régional de Mille-vaches ont été déposés via le dispositif « Plantons des haies » de FranceAgriMer pour un montant total de 49 449 €.**
- **2 projets de modernisations des abattoirs d'Ussel et de Brive ont d'ores et déjà été engagés, pour un montant total de 2,6 M€.**

Par ailleurs, en Corrèze, la **coopérative forestière CFBL MECAFOR** a bénéficié de **200 000 €** du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation **dans le cadre de l'appel à projets « Investissements productifs dans la fi-lière graine et plants »**. En plus de la modernisation de ses infrastructures (acquisition de matériels, notam-ment de planteuses automatisées et de conteneurs frigorifiques), cette somme permettra de diversifier sa production de semences et plants forestiers et d'améliorer ses techniques de reboisement.

Enfin, en Corrèze, les sociétés **FARGES** à Egletons, **GOUNY** à Ussel, **LEYGE** à Hautefage, **FEUILLADE** à Saint-Rémy, et **LABRUE** à Saillac, ont bénéficié d'un aide totale de **1,7 M€** du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre de l'appel à projets « Modernisation de la première transformation de la filière bois ». En plus de la modernisation de leurs infrastructures, cette somme permettra de diversifier leur production de matériaux en bois.

RÉHABILITATION DES FRICHES

France Relance encourage la **réhabilitation des friches** en soutenant le projet de résidence YELLOME destiné aux jeunes actifs situé sur le site de l'îlot Maison à Tulle grâce à une aide de **500 000 €**, et le **projet de réhabilitation du site de la friche Vet'aime à Brive** grâce à une aide de **200 000 €**. Ces deux opérations s'inscrivent également dans le cadre du dispositif « Action Coeur de Ville » animé par l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) qui agit en faveur de la dynamisation des centre-villes à travers la rénovation des logements et des locaux commerciaux, le soutien aux mobilités urbaines et la mobilisation en faveur des services de proximité en ville.

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

La **préservation de la ressource en eau est un enjeu majeur**, à la fois environnemental, sanitaire et économique. La qualité des réseaux de traitement et de distribution des eaux pluviales et la sécurisation des infrastructures de distribution d'eau potable et d'assainissement sont une priorité de France Relance avec la mobilisation de 300 M€ au niveau national.

En **Corrèze**, France Relance contribue à la préservation de la ressource en eau en soutenant le renouvellement de distribution d'eau potable grâce à une aide totale de **1,6 M€**. Ce soutien concerne notamment le **renouvellement du réseau du Syndicat du Puy des Fouches-Vézère** qui alimente en eau potable la ville de Tulle.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La **préservation de la biodiversité**, à travers la restauration écologique sur terre, en mer et dans l'eau, la consolidation des aires protégées et la protection du littoral, **est une priorité de France Relance avec la mobilisation de 225 M€ au niveau national**.

En **Corrèze**, France Relance contribue à la préservation de la biodiversité en soutenant le **projet de valorisation du site des Monédières et de la maison du parc à Millevaches et de rénovation du petit patrimoine local porté par le Parc naturel régional de Millevaches** grâce à une aide **52 000 €**.

France Relance contribue également la restauration de la continuité écologique des cours d'eau en soutenant le **projet d'amélioration de la passe à poissons du barrage de Camps-Saint-Mathurin-Léobazel** porté par EdF grâce à une aide de **12 460 €**.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

France Relance soutient l'économie circulaire en Corrèze en soutenant trois ressourceries corrésiennes (la Ressourcerie gaillarde à Brive, Le Carroussel à Ussel, et le Comité des amis d'Emmaüs à Egletons) qui ont bénéficié d'une aide totale de **100 000 €**.

COMPÉTITIVITÉ

ALLÈGEMENT DE LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Dans le cadre du plan France Relance, les impôts de production sont abaissés de 10 milliards d'euros en France chaque année dès 2021, et de manière pérenne. En **Corrèze**, en 2021, cela représente **31,4 M€** pour **plus de 2700 entreprises**.

La baisse des impôts de production décidée sans le cadre de France Relance repose sur la combinaison de trois mesures :

- Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : suppression de la part revenant aux régions, ce qui entraîne une réduction de moitié de cet impôt pour toutes les entreprises redevables ;
- Taxe foncière et Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : réduction de moitié des impôts fonciers des établissements industriels ;
- La somme de la CVAE et de la CFE est plafonnée à 2% de la valeur ajoutée de l'entreprise, contre 3% auparavant. Cela évite que tout ou partie du gain pour les entreprises de la baisse d'impôts ne soit neutralisé par le plafonnement.

Cette combinaison de mesures permet d'améliorer la compétitivité de nos entreprises industrielles et de faciliter la croissance et l'investissement de nos PME et de nos ETI.

SOUTIEN AUX TPE/PME

Grâce au dispositif « **Tremplin pour la transition écologique des PME** », porté par l'ADEME, 9 entreprises commerciales et artisanales du département ont bénéficié d'aides, notamment :

- la société **Renaissance**, implantée à Malemort, bénéficiaire d'une aide de **19 190 €** pour des travaux d'éclairage, de rénovation thermique et sur la ventilation de son local.
- la **SAS Ponthier**, entreprise agroalimentaire implantée à Objat spécialisée dans la fabrication de confitures, bénéficiaire d'une aide de **7080 €** pour la réalisation d'un diagnostic complet gaz à effet de serre qui doit lui permettre de mieux cibler de futurs travaux d'amélioration de ses performances énergétiques.

Dans le cadre du **fonds « Tourisme durable »** porté par l'ADEME en partenariat avec l'agence départementale Corrèze Tourisme, plusieurs entreprises touristiques ont bénéficié d'aides, notamment les **restaurants « L'Elot »** à Seilhac, bénéficiaire d'une aide de 8 104 €, et « **Le Relais du Quercy** » à Meyssac, bénéficiaire d'une aide de 15 076 euros, dans le cadre d'une démarche globale de transition écologique (énergie, eau, alimentation, etc).

Par ailleurs, la société **Panneaux de Corrèze** a bénéficié d'une aide de **400 000 €** dans le cadre du dispositif « **Biomasse Chaleur Agriculture et Tertiaire** » piloté par l'ADEME pour son projet d'amélioration des performances énergétiques de sa chaîne de production en valorisant les rejets de bois issus de son activité.

Enfin, **163 TPE** ont bénéficié de chèques d'un montant de **500 €** pour l'achat d'équipements numériques et l'accompagnement à la numérisation, soit **81 500 €**.

SOUTIEN À L'INDUSTRIE ET À L'INNOVATION

En mai 2021, le guichet « Industrie du futur », porté par l'Agence de Service et de Paiement (ASP), a bénéficié à 12 entreprises pour un montant total de 1,9 M€.

Ce guichet vise à soutenir les dépenses d'investissements des PME et ETI (robots, réalité virtuelle ou augmentée, réseaux de capteurs, logiciels de conception, etc) afin de renforcer la compétitivité de l'industrie française et sa capacité à créer de l'activité et des emplois sur le territoire.

Par ailleurs, **23 entreprises** du département ont remporté des appels à projets régionaux et nationaux, pour un montant de **9,6 M€** :

Soutien aux industries automobile et aéronautique : 1,01 M€		
Entreprise bénéficiaire	Localisation	Montant de l'aide
Constellium	Ussel	210 000,00 €
Euclide Industrie Mecanat	Brive	800 000,00 €
GMD Eurocast	Brive	
Soutien aux industries stratégiques : 1,6 M €		
Axioma	Brive	1,13 M€
Photonis	Brive	503 665,00 €
Soutien aux investissements industriels dans les territoires : 7,08 M€		
Avenir Mécanique	Brive	240 000,00 €
Bledina	Brive	600 000,00 €
Blocfer	Argentat	575 000,00 €
Bois et dérivés	Allasac	356 000,00 €
Canalisations Regards Préfabrication	Malemort	800 000,00 €
Cessac Emballages	Saint-Hilaire-Peyroux	146 000,00 €
Eyrein Industrie	Eyrein	500 000,00 €
ITHPP	Donzenac	800 000,00 €
Maroquinerie des Orgues	Bort-les-Orgues	344 000,00 €
Matière	Brive	115 000,00 €
Maugein Accordéons	Tulle	133 000,00 €
Neology	Naves	117 500,00 €
La Noix Gaillarde	Saint-Hilaire-Peyroux	500 000,00 €
Poudrex	Brive	247 000,00 €
Precitol	Cosnac	500 000,00 €
SILAB	Saint-Viance	500 000,00 €
Valade	Lubersac	345 000,00 €
UV Germi	Saint-Viance	262 000,00 €

SOUTIEN À LA CULTURE ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

En Corrèze près de 2M € ont d'ores et déjà été engagés pour la Culture.

France Relance, c'est aussi un **soutien à notre patrimoine, à la création dans toutes ses composantes** et le **souci de maintenir un réseau de services culturels de qualité**. En Corrèze, cela se concrétise par d'importantes opérations de soutien à la Culture et de valorisation du patrimoine :

- Restauration de l'**église Saint-Paul de Turenne** pour **1,2 M€** d'aide, sur une opération de 2 M€ ;
- Adaptation, mise aux normes et réaménagement des sites de Brive et Tulle de la **Scène nationale L'Empreinte** pour **500 000 €** ;
- Aide financière au profit de **27 structures corréziennes de la filière Audiovisuel et Cinéma** pour **341 037 €** ;
- Aide financière à l'investissement et à la numérisation dans le cadre du Plan Livre au profit de **3 librairies** (librairie « Préférences » à Tulle, librairie « Ventadour » à Ussel et librairie « La Petite marchande d'histoires » à Uzerche) pour **28 167 €** ;
- Aide financière dans le cadre de l'aide exceptionnelle aux diffuseurs de presse au profit de **7 structures corréziennes** pour **10 262 €**.

COHÉSION

EMPLOI ET INSERTION DES JEUNES

Les effets positifs du plan « 1 Jeune, 1 Solution » sont déjà visibles en Corrèze : plus de **1400 jeunes ont bénéficié d'une aide à l'embauche**, plus de **1300 ont obtenu un contrat d'apprentissage**, plus de **570 jeunes ont bénéficié de la Garantie Jeunes**, plus de **110 ont intégré un contrat initiative emploi (CIE)**, plus de **80 ont décroché un contrat de professionnalisation** et une trentaine a intégré un parcours emploi compétences (PEC).

Au total, plus de 16 M€ sont mobilisés en Corrèze dans le cadre du plan « 1 Jeune, 1 Solution ».

EMPLOI ET INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'accès à l'emploi et l'inclusion des personnes en situation de handicap est une priorité de France Relance qui mobilise 85 M€ au profit de l'aide à la mobilisation des employeurs pour l'embauche des travailleurs handicapés (AMEETH).

En Corrèze, plus de 40 personnes ont bénéficié de cette aide afin de leur permettre d'accéder à l'emploi dans des conditions adaptées à leur handicap.

RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement mobilise **250 millions d'euros au niveau national** pour accompagner à un usage du numérique au quotidien les 13 millions de Français qui en sont éloignés.

Le volet inclusion numérique prévoit tout d'abord le déploiement de conseillers numériques France Services. Au nombre de 4.000 pour l'ensemble du territoire, les conseillers numériques France services auront pour principales missions de soutenir et rendre autonome dans un usage du numérique au quotidien les Français qui en sont éloignés. En Corrèze, **20 conseillers numériques** vont être recrutés, pour un **montant d'aide de 560 000 euros**. Le contrat de travail du conseiller numérique sera un temps plein d'une durée minimum de 24 mois. Le montant de la subvention versée par l'État sera compris entre 40.000€ et 50.000€ par conseiller numérique recruté.

Par ailleurs, le volet inclusion numérique de France Relance comprend la mise en place du dispositif « Aidants Connect », un outil simple et sécurisé dont l'objectif est de **permettre aux aidants professionnels (agents publics, travailleurs sociaux, etc.) de mieux accompagner les Français éloignés du numérique** dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne. En Corrèze, au 31 août 2021, **27 structures** étaient habilitées au dispositif. Parmi elles figurent **11 établissements France Services**. Les demandes d'habilitation se poursuivent.

SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

En 2020, une **dotatation exceptionnelle de soutien à l'investissement local (DSIL exceptionnelle)** a bénéficié à **35 communes** et **4 EPCI** pour **2,62 millions d'euros**. En 2021, cette dotatation exceptionnelle est de **845 505 euros**.

A cela s'ajoute une nouvelle **enveloppe de 2,43 millions d'euros en 2021 pour la rénovation énergétique des locaux communaux**.

En 2021 et 2022, **3 millions d'euros par an** sont consacrés à la rénovation énergétique dans le cadre de la **dotatation d'équipement des territoires ruraux (DETR)**.

Le **soutien aux investissements du département (DSID)** est également important, puisqu'une rallonge de dotatation de **2,86 millions d'euros**, sur une enveloppe de droit commun de **1,529 millions d'euros**, est accordée en 2021 **pour soutenir des projets de rénovation énergétique**.

Par ailleurs, le **Fonds d'innovation et de transformation numérique des collectivités territoriales (FITN7)** a permis de soutenir **7 projets numériques portés par 6 collectivités territoriales** (Département de la Corrèze, Communauté d'agglomération du Bassin de Brive, Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté, Communauté de communes de Xaintrie Val'Dordogne, Ville d'Ussel) pour un montant total de **228 689 €**.

Ces projets numériques territoriaux vont permettre d'**améliorer la vie quotidienne des citoyens et leurs relations avec l'administration locale** grâce au développement d'applications mobiles innovantes, de réseaux d'objets connectés pour le mobilier urbain, de plateformes participatives et de sites internet à l'usage du public.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

France Relance soutient les associations engagées dans la lutte contre la pauvreté en soutenant deux associations du département, l'**Association pour le développement de l'habitat des jeunes (ADHAJ)** qui gère le foyer des jeunes travailleurs de Tulle et l'antenne du **Secours populaire** à Tulle, en mobilisant une aide de **217 500 €**. Ce soutien financier va permettre à ces associations d'améliorer l'accueil de leurs bénéficiaires, d'acquérir du matériel moderne et de rénover leurs locaux d'hébergement afin de mener leurs missions dans les meilleures conditions.